

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des PYRÉNÉES-ORIENTALES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation
04/05/2021

Nombres de membres en exercice : 11
Nombres de membres Présents : 7
Nombres de membre Absents : 4
Nombre de procurations : 3
Nombre de votants : 10

Date Affichage
04/05/2021

Séance du 11 mai 2021

L'an deux mille vingt et un les onze mai à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur PETITQUEUX Philippe, Maire,

Présents : BRILLARD M., DABOUIS N., DOMINGO J.D, LAUBRAY. J, MIRAN P, PICHEYRE V,
Absents excusés : BADIE F., CORREIA J., PUJOL D.
Procuration : BADIE F. à BRILLARD M., PUJOL D à MIRAN P. VAILLS S à P. PETITQUEUX .

Objet de la Délibération

INSCRIPTION A L'ETAT D'ASSIETTE COUPES D AFFOUAGE

Le Conseil Municipal prend connaissance de la proposition du technicien responsable de la forêt communale pour l'inscription à l'état d'assiette de la coupe d'affouage pour l'exercice 2021 par l'ONF pour la :

-forêt de Formiguères des parcelles 1 à 42.

-forêt de Villeneuve parcelle 12 C

Le Conseil Municipal prend connaissance de la proposition du technicien responsable de la forêt communale.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, *à l'unanimité*,

ACCEPTE le projet d'inscription des coupes ci-dessus,

DEMANDE que les coupes soient délivrées à la commune,

DONNE pouvoir au Maire de fixer, en relation avec l'Agent responsable de la coupe ou, en son absence, avec l'Agence, la destination des produits accidentels mobilisables dans les coupes en cours (acheteur de l'article principal ou affouage) et d'approuver le prix moyen utilitaire de vente des bois à l'acheteur proposé par l'Office.

DESIGNE à cet effet, les 6 garants suivants :

Forêt de Formiguères :

-M. Pierre Henry GALANO
-M. Michel SOUBIELLE
-M. Alain MIRAN

Forêt de Villeneuve :

-M. Jean David DOMINGO
-M. Maxime BRILLIARD
-M. Jean-Paul BATAILLE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Copie certifiée conforme.

A Formiguères, le 11 Mai 2021

Le Maire, P. PETITQUEUX


